

CHA 3 2016.STA.10699

Proposition d'amendement d'un acte législatif

Version 1

Le 31.08.2018 / bj

Loi sur les droits politiques (LDP) (Modification)



Auteur-e-s	Art.	Al.	Lit.	Proposition d'amendement d'un acte législatif	+	-
					++	--
Riesen (PSA-JUSO-PS)	13	2		Le bureau électoral ou les employés communaux le personnel communal collaborant à cette tâche en vertu de l'article 37a, alinéa 1 examinent la validité de la carte de légitimation. S'ils doutent que le nom qui y figure corresponde à celui de la personne qui la présente, ils exigent la présentation d'une pièce d'identité.	+	
Riesen (PSA-JUSO-PS)	17	1		Le bureau électoral ou les employés communaux le personnel communal collaborant à cette tâche en vertu de l'article 37a, alinéa 1 ouvrent les enveloppes-réponses parvenues à la commune dans le délai fixé et vérifie la validité des cartes de légitimation.	+	
Amstutz (UDC)	45	2 (nouveau)		L'emploi de bulletins non officiels est autorisé pour les élections selon le mode majoritaire. Le Grand Conseil règle les modalités de détail par voie de décret.		rc

Les Verts (Grupp)	66	5		Toute personne proposée sur une liste doit confirmer <u>confirme par sa signature qu'elle remplit les conditions d'éligibilité (art. 56) et qu'elle accepte sa candidature.</u> Si cette confirmation fait défaut, son nom est biffé.		rc
Amstutz (UDC) Haas (PLR) Luginbühl (PBD) Schwarz (UDF)	151	1		Si l'initiative revêt la forme d'un projet rédigé de toutes pièces, le délai selon l'article 150 est prolongé de neuf mois si le Grand Conseil ou la commission consultative décide de son propre chef d'élaborer un contre-projet.		rc
Amstutz (UDC) Haas (PLR) Luginbühl (PBD) Schwarz (UDF)	152	1		Si l'initiative est conçue en termes généraux, le délai selon l'article 150 est prolongé de neuf mois si le Grand Conseil décide, contre la proposition du Conseil-exécutif, d'accepter l'initiative, ou si le Grand Conseil ou la commission consultative décide de son propre chef d'élaborer un contre-projet.		rc
PLR (Reinhard)	162	2		Proposition de renvoi: L'article 162, alinéa 2 doit être renvoyé à la commission en la chargeant de vérifier si la formulation qu'elle a proposée permet effectivement d'éclaircir la question des délais, d'autant plus que dans ce cas, le droit fédéral s'applique.	+	
PLR (Reinhard)	165	4 (nouveau)		Proposition de renvoi: L'article 165, alinéa 4 doit être renvoyé à la commission en la chargeant de vérifier si la formulation qu'elle a proposée permet effectivement d'éclaircir la question des délais, d'autant plus que dans ce cas, le droit fédéral s'applique.	+	